RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Rapport mondial de situation sur l'activité physique 2022

Organisation mondiale de la Santé

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

Rapport mondial de situation sur l'activité physique 2022

Organisation mondiale de la Santé

Rapport mondial de situation sur l'activité physique 2022 : résumé d'orientation
[Global status report on physical activity 2022: executive summary]

ISBN 978-92-4-006050-0 (version électronique)
ISBN 978-92-4-006051-7 (version imprimée)

© Organisation mondiale de la Santé 2022

Certains droits réservés. La présente œuvre est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr).

Aux termes de cette licence, vous pouvez copier, distribuer et adapter l'œuvre à des fins non commerciales, pour autant que l'œuvre soit citée de manière appropriée, comme il est indiqué cidessous. Dans l'utilisation qui sera faite de l'œuvre, quelle qu'elle soit, il ne devra pas être suggéré que l'OMS approuve une organisation, des produits ou des services particuliers. L'utilisation du logo de l'OMS est interdite. Si vous adaptez cette œuvre, vous êtes tenu de diffuser toute nouvelle œuvre sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si vous traduisez cette œuvre, il vous est demandé d'ajouter la clause de non-responsabilité suivante à la citation suggérée : « La présente traduction n'a pas été établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS ne saurait être tenue pour responsable du contenu ou de l'exactitude de la présente traduction. L'édition originale anglaise est l'édition authentique qui fait foi ».

Toute médiation relative à un différend survenu dans le cadre de la licence sera menée conformément au Règlement de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (https://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules/index.html).

Citation suggérée. Rapport mondial de situation sur l'activité physique 2022 : résumé d'orientation [Global status report on physical activity 2022: executive summary]. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Catalogage à la source. Disponible à l'adresse https://apps.who.int/iris/?locale-attribute=fr&.

Ventes, droits et licences. Pour acheter les publications de l'OMS, voir http://apps.who.int/bookorders. Pour soumettre une demande en vue d'un usage commercial ou une demande concernant les droits et licences, voir https://www.who.int/fr/copyright

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel figurant dans la présente œuvre qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, figures ou images, il vous appartient de déterminer si une permission doit être obtenue pour un tel usage et d'obtenir cette permission du titulaire du droit d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément de la présente œuvre.

Clause générale de non-responsabilité. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMS aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'OMS, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'OMS a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'OMS ne saurait être tenue pour responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Résumé d'orientation

Une activité physique régulière contribue à une bonne santé physique et mentale *(1)*. Elle est bénéfique pour les personnes de tous âges et de toutes capacités, et il n'est jamais trop tard pour devenir plus actif et moins sédentaire et améliorer ainsi son état de santé. Pourtant, 81 % des adolescents *(2)* et 27,5 % des adultes *(3)* ont actuellement un niveau d'activité physique inférieur à celui recommandé par l'OMS, ce qui a des conséquences pour eux tout au long de leur vie et pour leur famille, mais aussi pour les services de santé et la société dans son ensemble.

La pandémie de COVID-19 a révélé l'importance vitale d'une activité physique régulière pour la santé physique et mentale. Mais elle a aussi mis en évidence des inégalités d'accès et le peu de possibilités qu'ont certaines communautés d'être physiquement actives. La pandémie de COVID-19 a montré que l'activité physique doit être un élément essentiel des politiques publiques et que chaque pays doit offrir à tous, sur une base équitable, des possibilités d'être physiquement actif *(4)*.

Pour aider les pays à accroître les niveaux de participation, le Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 fait un ensemble de recommandations de politique générale fondées sur des données probantes dans le but d'augmenter les niveaux de participation dans quatre domaines stratégiques : sociétés actives, environnements actifs, personnes actives et systèmes actifs *(5)*. S'il est effectivement appliqué par tous les pays, le Plan d'action mondial intensifiera l'action menée pour atteindre l'objectif mondial d'une réduction relative de 15 % de la prévalence du manque d'activité physique dans la population d'ici 2030.

Le coût de l'inactivité physique

L'inactivité physique pèse lourdement sur l'économie. À l'échelle mondiale, près de 500 millions (499 208 millions) de nouveaux cas de MNT évitables se produiront entre 2020 et 2030, entraînant des coûts de traitement d'un peu plus de 300 milliards de dollars des États-Unis (524 milliards de dollars internationaux) ou d'environ 27 milliards de dollars des États-Unis (48 milliards de dollars internationaux) par an si la prévalence actuelle du manque d'activité physique reste inchangée. Près de la moitié de ces nouveaux cas de MNT (47 %) résulteront de l'hypertension et 43 % – de la dépression. Les trois quarts des cas se produiront dans les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure. Le coût économique le plus important devrait s'observer dans les pays à revenu élevé, qui supporteront 70 % des dépenses de santé consacrées au traitement des maladies résultant de l'inactivité physique.

Objet du rapport

Ce premier rapport de situation mondial sur l'activité physique présente une synthèse des progrès réalisés à l'échelle mondiale dans la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action mondial. Le rapport a été demandé par les États Membres dans la résolution WHA71.6. Il décrit la situation actuelle – et, si possible, les tendances récentes – en s'appuyant sur les meilleures données disponibles et sur un ensemble de 29 indicateurs. Les données du rapport proviennent de deux sources principales : l'Enquête mondiale de l'OMS sur les capacités des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles (2021) *(6)* et le *Rapport de situation de l'OMS sur la sécurité routière dans le monde* (2018) *(7)*. Ces données offrent également un premier aperçu de l'impact de la COVID-19 sur la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques de promotion de l'activité physique et sur les progrès qu'ils font à cet égard.

Le rapport s'adresse à toutes les personnes qui s'emploient à promouvoir et à mettre en œuvre des politiques nationales et infranationales créant des environnements et des programmes destinés à encourager l'activité physique. Il préconise cinq mesures pour promouvoir l'activité physique dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 et du relèvement et pour progresser plus vite sur la voie des ODD, en particulier l'ODD 3, qui a trait à la santé et au bien-être.

Principales conclusions

Il y a peu de domaines de la santé publique comme celui de l'activité physique où les données sur les mesures à prendre fournissent des preuves aussi convaincantes de la rentabilité et de l'utilité pratique de ces mesures. Alors que certains pays ont commencé à appliquer différentes mesures recommandées dans le Plan d'action mondial, la mise en œuvre globale à l'échelle mondiale depuis son adoption il y a cinq ans a été **lente et inégale**, de sorte que les niveaux d'activité physique dans la population ont peu augmenté. Du fait de cette « inaction », les maladies évitables imposent aujourd'hui une charge supplémentaire à des systèmes de santé déjà débordés, charge qui s'alourdira encore. Plus généralement, les communautés ne bénéficient pas des avantages sociaux, environnementaux et économiques constatés quand un plus grand nombre de personnes sont actives physiquement.

Seuls deux indicateurs du Plan d'action mondial ont été mis en œuvre par les trois quarts des pays : la surveillance nationale de l'activité physique (chez les adultes, les enfants et les adolescents) et l'existence de normes nationales de sécurité routière en matière de conception de passages protégés pour les piétons et les cyclistes. Entre la moitié et les deux tiers des pays disent avoir mis en œuvre neuf indicateurs du Plan d'action mondial. Quant aux 18 autres indicateurs du Plan d'action mondial, moins de la moitié des pays déclarent les avoir mis en œuvre en 2021 (voir le Tableau 1). L'application inégale du Plan entre les Régions de l'OMS et les pays de différents niveaux de revenu entraîne des **inégalités** d'accès entre les individus aux opportunités et aux environnements qui permettent d'avoir une activité physique régulière en toute sécurité.

Cette première évaluation globale des mesures visant à accroître le niveau d'activité physique révèle des **lacunes importantes dans la mise en œuvre des politiques**. Ces lacunes sont révélées par le niveau globalement faible d'élaboration des politiques recommandées dans le Plan d'action mondial et par le hiatus notable entre l'existence d'une politique et son application dans les faits. Dans la majorité des pays, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques doivent être renforcées et accélérées si l'on veut atteindre les objectifs mondiaux en matière d'activité physique.

Les déficiences constatées dans les politiques résultent de multiples facteurs interdépendants qui se répartissent en cinq domaines – **domaine politique, domaine technique, domaine financier, collaboration et renforcement des capacités, et systèmes de données** – qui peuvent tous limiter ou accélérer les progrès. Lorsqu'ils convergent, ces facteurs favorables se conjuguent pour déterminer et faire avancer le programme national. Inversement, l'absence d'un ou de plusieurs de ces facteurs peut ralentir les progrès ou même inverser la tendance. Étant donné que le cycle national que suivent les politiques de promotion de l'activité physique n'est pas universel, chaque pays doit déterminer et renforcer les catalyseurs stratégiques qui vont amorcer un cycle positif et vertueux d'action collective pour augmenter les niveaux d'activité physique.

Mise en œuvre des politiques prévues dans le Plan d'action mondial : résultats par domaine d'action

Domaine d'action – systèmes actifs :

Le nombre de pays indiquant avoir une politique nationale de lutte contre les MNT (qui englobe l'activité physique, ou une politique distincte en matière d'activité physique) a augmenté depuis 2017 et 2019. Toutefois, ces progrès sont amoindris par le fait que 28 % des pays qui ont adopté de telles politiques ne les mettent pas en œuvre (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas « opérationnelles »). Ces résultats, auxquels s'ajoute le fait que moins de 50 % des pays déclarent disposer d'un système national de coordination de la lutte contre les MNT pour faciliter la collaboration multisectorielle, sont très préoccupants et contribuent à expliquer le faible niveau de mise en œuvre des politiques de promotion de l'activité physique que révèlent les indicateurs présentés dans ce rapport.

Domaine d'action – sociétés actives :

Un peu plus de la moitié des pays déclarent avoir mené au moins une campagne de communication au cours des deux dernières années pour faire prendre conscience de l'importance de l'activité physique – chiffre qui a baissé depuis 2019. Environ la moitié des pays ont organisé des manifestations de masse pour encourager les gens à être actifs physiquement, sous la forme d'événements gratuits s'adressant à l'ensemble de la communauté. Ce chiffre a également baissé depuis 2019, probablement en raison de la pandémie de COVID-19.

Domaine d'action – environnements actifs :

Les progrès réalisés dans le monde en ce qui concerne les politiques visant à instaurer des environnements propices à l'activité physique sont variables. Il existe des normes nationales de sécurité routière en matière de conception de passages protégés pour les piétons et les cyclistes dans les trois quarts (76 %) des pays et des normes d'aménagement pour la régulation de la vitesse dans les deux tiers (66 %) des pays. Seulement la moitié des pays déclarent avoir des normes nationales exigeant des infrastructures séparées pour la marche et le vélo, et moins de la moitié rapportent l'existence de ces trois types de normes nationales de sécurité routière. En outre, bien qu'il existe une législation sur les limitations de vitesse et la conduite en état d'ébriété dans la plupart des pays, elle n'est conforme aux normes de l'OMS en matière de meilleures pratiques que dans un quart (26 %) de ces pays. De faibles niveaux de législation conforme aux meilleures pratiques combinés à l'absence de normes d'aménagement des routes augmentent les risques pour les piétons et les cyclistes dans les communautés locales.

Domaine d'action – personnes actives :

Moins de la moitié des pays indiquent mettre en œuvre des politiques créant des possibilités d'activité physique dans les lieux essentiels où les gens vivent, travaillent et se divertissent, et des programmes ciblant des groupes de population essentiels. Notamment, moins de 40 % des pays déclarent avoir des protocoles nationaux de gestion de l'activité physique au niveau des soins de santé primaires, alors que les effets protecteurs d'une activité physique régulière contre les principales MNT et pour la santé mentale sont amplement attestés. Bien que cet indicateur soit en légère augmentation depuis 2019, la lenteur avec laquelle est appliquée cette politique pourtant reconnue comme « un meilleur choix » est particulièrement préoccupante compte tenu du nombre élevé de personnes atteintes de MNT ou à risque.

TABLEAU 1.

Résumé des résultats par domaine d'action du Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique

Code couleur	
●	Progrès notables > 75 % des pays
●	Progrès limités 51-75 % des pays
●	Peu de progrès 0-50 % des pays
n.d.	Aucune donnée disponible

Symboles	
^	Hausse depuis 2019
=	Pas de changement depuis 2019
v	Baisse depuis 2019
n.d.	Aucune donnée disponible

DOMAINE D'ACTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	% DE PAYS	CHANGEMENT DEPUIS 2019
DOMAINE D'ACTION 1 : RENFORCER LES CONNAISSANCES ET CHANGER LES MENTALITÉS		
Campagne nationale de communication sur l'activité physique	52 %	v
Manifestations nationales de masse	58 %	v

DOMAINE D'ACTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	% DE PAYS	CHANGEMENT DEPUIS 2019
DOMAINE D'ACTION 2 : ENVIRONNEMENTS PROPICES		
Politique nationale sur la marche et le vélo	42 %	n.d.
Politique nationale sur les transports publics	73 %	n.d.
Normes nationales d'aménagement des routes prévoyant des infrastructures séparées pour les piétons et les cyclistes	53 %	n.d.
Normes nationales d'aménagement des routes prévoyant des passages protégés pour les piétons et les cyclistes	76 %	n.d.
Normes nationales d'aménagement des routes pour la régulation de la vitesse	64 %	n.d.
Normes nationales d'aménagement des routes pour ces trois paramètres de la sécurité routière	46 %	n.d.
Stratégie nationale de sécurité routière	80 %	n.d.
Stratégie nationale de sécurité routière entièrement financée	18 %	n.d.
Étude nationale de sécurité routière pour toutes les nouvelles routes	48 %	n.d.
Évaluation nationale de la sécurité routière sur les routes existantes pour tous les usagers de la route	64 %	n.d.
Législation nationale sur les limitations de vitesse conforme aux meilleures pratiques	26 %	n.d.
Législation nationale sur l'alcool au volant conforme aux meilleures pratiques	26 %	n.d.
Législation nationale sur le téléphone au volant	89 %	n.d.
Législation nationale sur la conduite sous l'empire de stupéfiants	87 %	n.d.
Politique nationale sur les espaces publics ouverts	n.d.	n.d.

DOMAINE D'ACTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	% DE PAYS	CHANGEMENT DEPUIS 2019
DOMAINE D'ACTION 3 : FOURNIR DES OPPORTUNITÉS ET DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE		
Protocoles nationaux de gestion de l'inactivité physique au niveau des soins de santé primaires	40 %	^
Promotion de l'activité physique dans les politiques de garde d'enfants	30 %	n.d.
Promotion de l'activité physique dans les initiatives prises sur le lieu de travail	36 %	n.d.
Promotion de l'activité physique grâce à des initiatives locales et sportives	47 %	n.d.
Promotion de l'activité physique dans les espaces publics ouverts	42 %	n.d.
Promotion de la marche et du vélo	40 %	n.d.
Promotion de l'activité physique dans le cadre du vieillissement actif	40 %	n.d.
Initiatives nationales de santé mobile	37 %	^
Éducation physique de qualité dans les écoles	n.d.	n.d.
Promotion de l'activité physique pour les personnes en situation de handicap	n.d.	n.d.

DOMAINE D'ACTION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	% DE PAYS	CHANGEMENT DEPUIS 2019
DOMAINE D'ACTION 4 : CADRES POLITIQUES NATIONAUX ET GOUVERNANCE		
Politique nationale de lutte contre les MNT englobant l'activité physique	86 %	n.d.
Politique nationale de lutte contre les MNT englobant l'activité physique qui est opérationnelle	66 %	v
Politique nationale en matière d'activité physique	47 %	n.d.
Politique nationale en matière d'activité physique qui est opérationnelle	39 %	=
Politique nationale de lutte contre les MNT englobant l'activité physique qui est opérationnelle ou politique distincte en matière d'activité physique qui est opérationnelle	72 %	v
Système national de coordination de la lutte contre les MNT	46 %	=
Recommandations nationales en matière d'activité physique pour une tranche d'âge quelconque	46 %	^
Recommandations nationales en matière d'activité physique pour toutes les tranches d'âge	30 %	^
Objectifs nationaux en matière d'activité physique	53 %	v
Surveillance nationale de l'activité physique chez les adultes	92 %	^
Surveillance nationale de l'activité physique chez les jeunes	75 %	^
Surveillance nationale de l'activité physique chez les enfants de moins de 5 ans	29 %	^

Renforcement des données pour le suivi du Plan d'action aux niveaux mondial et national

Le suivi de la mise en œuvre, des résultats et de l'impact du Plan d'action mondial aidera à prendre des décisions sur la base de données probantes et à faire des progrès aux niveaux national et mondial. Ce rapport présente les résultats mesurés d'après les 29 indicateurs de mise en œuvre des politiques définis dans le cadre de suivi du Plan d'action mondial. Bien qu'on dispose de données mondiales indiquant s'il existe des politiques, des stratégies et des plans d'action nationaux couvrant les MNT, l'activité physique, la marche et le vélo, les transports publics et la sécurité routière, ces données présentent des lacunes manifestes. Notamment, elles ne donnent pas de détails sur le contenu des politiques, par exemple, ni sur leur portée et la mesure dans laquelle elles sont appliquées.

Au moins deux améliorations sont nécessaires pour suivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial à l'avenir. Premièrement, il faut élaborer des indicateurs supplémentaires pour que toutes les mesures recommandées dans le Plan d'action mondial soient couvertes. Deuxièmement, il faut examiner et renforcer les données recueillies pour les indicateurs actuellement définis. Pour combler certaines des lacunes constatées, de nouveaux systèmes et instruments de collecte de données seront peut-être nécessaires. Il faudra peut-être mener une enquête mondiale périodique pour évaluer les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Cette méthode est utilisée pour d'autres facteurs de risque de MNT (par exemple le tabagisme et une mauvaise alimentation) et il faudrait étudier son applicabilité et sa faisabilité pour l'activité physique.

Des lacunes ont également été constatées dans les systèmes de données mondiaux et nationaux actuels s'agissant de mesurer les niveaux d'activité physique dans le temps, tout au long de la vie et dans des sous-populations essentielles. Parmi ces lacunes figure l'absence de surveillance nationale de l'activité physique chez les personnes en situation de handicap, ainsi que chez les enfants âgés de 6 à 9 ans et les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, il n'y a pas de données mondiales sur les comportements sédentaires et les domaines clés de l'activité physique tels que le sport et les transports actifs (marche et vélo). Il faut combler ces lacunes dans les systèmes de surveillance mondiaux et nationaux. Des données cohérentes sur les tendances dans des domaines particuliers de l'activité physique peuvent être utiles à plusieurs ministères, et elles doivent être recueillies et harmonisées à des fins d'utilité et d'efficacité maximales.

Compte tenu de l'intérêt que peuvent présenter les appareils portables et mobiles pour mesurer l'activité physique, un consensus mondial est nécessaire sur les outils et les protocoles techniques permettant de les utiliser (ainsi que des mesures visant à limiter les obstacles financiers à leur utilisation) dans les systèmes de surveillance nationaux et mondiaux. Des informations régulières sur les niveaux d'activité physique dans le monde sont nécessaires pour rendre compte des progrès accomplis par rapport à l'objectif principal du Plan d'action mondial – une augmentation de 15 % de l'activité physique d'ici 2030.

Comme le Plan d'action mondial appelle à mener une politique multisectorielle faisant intervenir l'ensemble du système, le suivi de la mise en œuvre et de l'impact du Plan doit aussi se faire selon une approche systémique. Il est urgent de renforcer les méthodes et les outils permettant d'appréhender la totalité des coûts et des avantages qu'un accroissement de l'activité physique présente sur les plans sanitaire, social et économique. Ces données sont d'une importance cruciale pour mobiliser et renforcer l'engagement de tous les secteurs concernés, pas seulement ceux du sport et de la santé, et pour faire un plus grand usage des outils d'analyse d'impact, en particulier pour prendre des décisions en matière de transports et d'urbanisme.

La voie à suivre : cinq recommandations

Il est indispensable d'accélérer la mise en œuvre des politiques visant à promouvoir l'activité physique pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030. Il faudra pour cela cerner les possibilités qui s'offrent au sein des pouvoirs publics et limiter les obstacles politiques dans chaque pays. Pour aider les pays, cinq mesures visant à combler les lacunes constatées dans la mise en œuvre des politiques sont recommandées.

1. **Renforcer l'adhésion de tous les pouvoirs publics et le leadership politique**

- Créer un leadership en matière d'activité physique et le renforcer dans et parmi tous les ministères concernés et à tous les niveaux.
- Investir dans l'action de plaidoyer en faveur des politiques de promotion de l'activité physique.

- Mieux faire comprendre la manière dont la politique visant à promouvoir l'activité physique contribue, sur le plan intersectoriel, au développement national et aux nombreuses priorités mondiales définies dans les ODD.

2. Intégrer l'activité physique dans les politiques connexes et faciliter la mise en œuvre des politiques en fournissant des outils et des conseils pratiques

- Examiner les politiques nationales ainsi que les règlements et les normes applicables afin d'y intégrer plus complètement l'activité physique, s'il y a lieu, garantir la cohérence des politiques et veiller à ce qu'il soit rendu compte de l'action menée.
- Élaborer et diffuser des outils et des orientations pour la mise en œuvre des politiques, adaptés à la culture et au contexte, et combinés à la formation du personnel.

3. Renforcer les partenariats, mobiliser les communautés et développer le potentiel de chacun

- Veiller à ce qu'il existe un système national approprié de coordination dans le domaine de l'activité physique afin de renforcer la collaboration intergouvernementale et multipartite et la mise en œuvre des politiques.
- Faire véritablement participer les acteurs non gouvernementaux et les communautés afin que les politiques et les programmes soient pertinents et durables dans les communautés locales, en cherchant en priorité à multiplier les possibilités offertes à ceux qui sont les moins actifs, y compris les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les jeunes.

4. Renforcer les systèmes de données, la surveillance et la mise en pratique du savoir

- Renforcer les systèmes de suivi et d'information nationaux et infranationaux (y compris au niveau des villes) pour suivre les progrès des politiques et fournir aux pouvoirs publics et aux parties prenantes à tous les niveaux des informations utiles pour orienter le cycle de mise en œuvre des politiques.
- Investir dans le potentiel de recherche, le renforcer et mettre plus largement le savoir en pratique grâce à des partenariats entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux visant à orienter et à évaluer la mise en œuvre des politiques.

5. Garantir un financement durable et la cohérence avec les engagements politiques nationaux

- Examiner le financement public actuellement consacré, aux niveaux national et infranational, aux politiques visant à accroître l'activité physique et, si nécessaire, réviser les futures répartitions budgétaires pour mieux faire concorder les budgets nationaux avec les engagements politiques dans tous les ministères concernés.
- Étudier et tester des mécanismes de financement innovants pour augmenter le financement consacré aux mesures et aux programmes de promotion de l'activité physique, en particulier dans le cadre des plans nationaux de relèvement après la COVID-19 et des programmes nationaux de développement.

Conclusion

Ce rapport est un appel à mener une action collective plus énergique dans tous les pays pour combler les lacunes constatées dans la mise en œuvre des politiques préconisées et pour plaider en faveur d'une action politique accélérée. Alors qu'on s'efforce de faire face dans l'ensemble du monde à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé physique et mentale, promouvoir l'activité physique peut sauver des vies, améliorer la santé et « aider » à rendre les systèmes de santé et les communautés plus résistants et plus résilients.

Références :

1. Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021. https://apps.who.int/iris/handle/10665/349728.
2. Guthold R, Stevens GA, Riley LM, Bull FC. « Global trends in insufficient physical activity among adolescents: A pooled analysis of 298 population-based surveys with 1.6 million participants ». Lancet Child Adolesc Health. 2020;4(1):23-35.
3. Guthold R, Stevens GA, Riley LM, Bull FC. « Worldwide trends in insufficient physical activity from 2001 to 2016: A pooled analysis of 358 population-based surveys with 1.9 million participants ». Lancet Glob Health. 2018;6(10):e1077-e86.
4. Fair-play : bâtir un système d'activité physique solide pour des populations plus actives. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021. https://apps.who.int/iris/handle/10665/346245.
5. Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 : des personnes plus actives pour un monde plus sain. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2018. https://apps.who.int/iris/handle/10665/327168.
6. Assessing national capacity for the prevention and control of noncommunicable diseases: Report of the 2021 global survey. Genève, Organisation mondiale de la Santé; (sous presse).
7. Global status report on road safety 2018. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2018. https://apps.who.int/iris/handle/10665/276462.

Pour plus d'informations, contactez :
Département de la promotion de la santé
Organisation mondiale de la Santé
20 avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

Site web: https://www.who.int/fr/home

9789240060500